

Communications du Comité central

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1921)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

*COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL***A MM. les Caissiers des Sections.**

Je me permets de rappeler à MM. les Caissiers des Sections que les cotisations pour 1921 sont à verser à la Caisse centrale jusqu'au 1^{er} mars 1921 au plus tard.

Le bilan sera arrêté le 30 avril; il est donc nécessaire que toutes les Sections aient rempli leur devoir jusqu'au 1^{er} mars 1921.

Salutations distinguées

Zurich, le 25 janvier 1921.

S. RIGHINI.

* * *

Les Comités de section qui ne sont plus pourvus de Cartes de membre (pour membres actifs et passifs) veuillent bien le faire savoir au souscrit en indiquant le nombre nécessaire des cartes.

Zurich, Zeltweg 9.

R. W. Huber,
secrétaire-central.

* * *

Dans sa séance du 8 janvier, à Olten, le Comité central s'est occupé des affaires suivantes:

Exposition nationale. Le 4 janvier nous avons adressé au Conseil fédéral la demande d'assimiler le Bâtiment démontable aux Bâtiments publics et de décharger de cette manière définitivement le Crédit fédéral des Beaux-Arts que les Chambres viennent de fixer à la somme très modeste de fr. 120 000.

Le Comité central décide de demander au Département de l'Intérieur d'accorder à l'Exposition de la Société (1921) une subvention de fr. 3000. En même temps le Conseil fédéral est prié d'autoriser la Commission fédérale des Beaux-Arts de faire des achats à cette exposition.

Le Comité central approuve l'envoi d'une demande au Conseil fédéral qui constate la grande détresse des artistes de notre pays et sollicite le prélèvement d'une somme importante du fonds de chômage pour la consacrer aux commandes à faire aux artistes pour la décoration de bâtiments publics (casernes, arsenaux, postes, douanes, écoles, etc.). On charge-

rait de ces commandes des artistes de la région. Le Comité central ajoute à cette demande la prière, le Conseil fédéral veuille bien intéresser à cette entreprise les gouvernements des cantons et les municipalités.

Fédération des Travailleurs intellectuels. Pour l'assemblée de Berne du 15 janvier sont délégués MM. Jeanneret, Röthlisberger et Boss.

Journal «L'Art suisse». Le Comité central approuve le nouvel arrangement avec les imprimeurs MM. Fretz frères. Nous constatons que les raisons d'économie nous obligent à supprimer la couverture. On décidera plus tard si la Liste des membres pourra être publiée tous les ans ou s'il faut se résigner à une publication bisannuelle.

Divers. Exposition internationale à Genève. Le Comité central est étonné d'entendre qu'une exposition internationale des Beaux-Arts se fasse en Suisse sans orientation aucune de la société la plus importante d'artistes suisses. Cet étonnement a été exprimé en suite des déclarations de M. Bocquet de Genève.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

Tessin. Dans sa séance du 28 décembre la Section tessinoise, en substitution de M. E. Berta, démissionnaire, a nommé président M. Pietro Chiesa, peintre; vice-président M. Giuseppe Foglia, sculpteur; secrétaire M. Silvio Soldati, architecte.

Fédération suisse des Travailleurs intellectuels.

La Fédération a eu son assemblée constitutive le 15 janvier, à Berne, sous la présidence de M. le professeur E. Röthlisberger. 40 délégués, représentant 23 associations, représentant plus de 12,000 membres, assistaient à cette assemblée, qui a approuvé les statuts et fixé la cotisation pour 1921.

Notre Société y fut représentée par MM. G. Jeanneret, W. Röthlisberger et Ed. Boss.

La commission provisoire, avec le professeur Röthlisberger comme président et G. Jeanneret comme représentant des peintres et sculpteurs, restera en fonctions jusqu'à la première assemblée des délégués, qui doit avoir lieu vers la fin de cette année.